



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 13 JUIN 2024

Le jeudi 13 juin 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 6 juin 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
52	5	12	10

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEGAS, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, M. JUILLARD, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINEZ, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : M. ARMETTA, Mme CHEVAUCHET, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DRUET, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINAND, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, Mme VOLAN.

Pouvoirs : M. PERRAUD (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), M. DUPONT Noël (pouvoir à M. MATZ), M. FOUILLAND (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. VAREYON), M. GUINET (pouvoir à M. DONZEL), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEGAS), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à Mme BEY).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Claire EMIN, Secrétaire de séance.

Modification du tableau des effectifs du personnel

Rapporteur : M. THOMASSET

Il est rappelé au Conseil d'agglomération que la création du tableau des effectifs du personnel communautaire est effectuée par délibération en date du 28 janvier 2014.

Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter des modifications au tableau des effectifs du personnel pour prendre en compte des recrutements, mobilité interne, et avancements.

Créations de poste :

Emploi :	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail
Directeur pôle Déchets	Technique	Technicien	B	100%
Responsable service informatique	Technique	Technicien	B	100%
Agent animalier / Assistant vétérinaire	Technique	Agent de maîtrise	C	100%
Responsable service Collecte des déchets ménagers	Technique	Adjoint technique	C	100%
Agent animalier	Technique	Adjoint technique	C	50%
Directeur des études CRD	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	100%
Musicien intervenant	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	100%
Agent polyvalent moyens généraux	Droit privé	Contrat unique d'insertion (CUI)		100%
BUT Carrières juridiques	Droit privé	Contrat d'apprentissage		100%

Suppressions de poste :

Emploi :	Filière :	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail
Agent polyvalent moyens généraux	Administratif	Adjoint administratif	C	100%
Directeur pôle Déchets	Technique	Ingénieur	A	100%
Responsable service Collecte des déchets ménagers	Technique	Technicien	B	100%
Agent animalier	Technique	Adjoint technique	C	100%
Directeur des études CRD	Culturelle	Directeur d'établissement artistique de 2 ^{ème} catégorie	A	100%

Le Conseil d'agglomération,
Par 62 voix pour,

- CREE :

- 2 emplois de Technicien à temps complet
- 1 emploi d'Agent de maîtrise à temps complet
- 1 emploi d'Adjoint technique à temps complet
- 1 emploi d'Adjoint technique à temps non complet 17h30
- 2 emplois d'Assistant d'enseignement artistique à temps complet
- 1 emploi de Contrat unique d'insertion (CUI) à temps complet
- 1 emploi de Contrat d'apprentissage à temps complet

- SUPPRIME :

- 1 emploi d'Adjoint administratif à temps complet
- 1 emploi d'Ingénieur à temps complet
- 1 emploi de Technicien à temps complet
- 1 emploi d'Adjoint technique à temps complet
- 1 emploi de Directeur d'établissement artistique de 2^{ème} catégorie à temps complet

- APPROUVE le nouveau tableau des emplois permanents tel qu'il est indiqué en annexe qui porte le nouveau nombre des effectifs à :

- Effectifs budgétaires : 244 (237,26 ETP)
- Effectifs pourvus : 223 (215,36 ETP)

- AUTORISE le Président à procéder aux déclarations de vacance de poste et à prendre toutes dispositions nécessaires relatives aux recrutements.

- DIT que ces modifications prennent effet dès que la présente délibération sera exécutoire.

Fait à Oyonnax, le 17 juin 2024.

Le Président,



[Handwritten signature in blue ink]

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs du personnel.

.....
Date de décision: 13/06/2024

Date de réception de l'accusé 18/06/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 13062024_202459

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240613-13062024_202459-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 7-Modif-tableau-personnel.pdf (99_DE-001-200042935-20240613-13062024_202459-DE-1-1_1.pdf)